



Église catholique
en Finistère

Paroisse Saint-Colomban
en Pays de Quimperlé

PAROISSE SAINT COLOMBAN EN PAYS DE QUIMPERLÉ

Secrétariat : secretariat@paroissestcolomban.fr (abonnement au bulletin)

Site Internet : <http://paroissesquimperle.fr>

Maison paroissiale de Quimperlé ☎ 02 98 96 03 94

6 rue Langor - 29300 QUIMPERLE

Maison paroissiale de Bannalec ☎ 02 98 09 79 26

Maison paroissiale de Riec-sur-Bélon : ☎ 09 54 50 73 68

Accueil paroissial de Pont-Aven : ☎ 02 98 06 00 11



Bulletin paroissial n°758 du 27 Avril au 3 Mai 2026

MESSES DES DIMANCHES ET FÊTES

Samedi 2 Mai	Pont Aven	18h00
	Mellac	
Dimanche 3 Mai	Quimperlé N-Dame	10h30
	Moëlan	
	Arzano	
	Nizon -Kergonet**	
	Moëlan St Guénaï**	
Samedi 9 Mai	Nizon	18h00
	Baye	
	Guilligomarch	
Dimanche 10 Mai	Quimperlé N-Dame	10h30
	Clohars	
	Scaër – Plascaër*	

MESSES EN SEMAINE

Mardi 5 Mai	14h30	EHPAD – Bois Joly
	18H00	N-D Kerbertrand
Mercredi 6 Mai	18H00	N-D Kerbertrand
Jeudi 7 Mai	9H00	Riec
	16h30	EHPAD - Arzano
	18H00	N-D Kerbertrand
Vendredi 8 Mai	10H00	Clohars
	9H30	Ste Croix

*Pardon de la Chapelle Plascaer à Scaër

**Assemblée de prière à la chapelle Kergonet

PRIÈRE DU CHAPELET

Église N- Dame de l'Assomption (Quimperlé) : le lundi à 17h00 ;

Église Ste Croix (Quimperlé) : le mercredi et le jeudi à 10H30 ;

Église de Pont-Aven le mercredi à 17H30 ;

Église d'Arzano le mercredi à 17H45 ;

Église de Clohars le mercredi à 18h00

Chapelle de Trémorvézen (Névez) le jeudi à 10H.

Oratoire de la communauté de Kerbertrand le jeudi à 17h15 (avant la messe) ;

Salle paroissiale de Tréméven : le dimanche à 17H30.

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Chapelle St Diboan (Tréméven) le lundi de 9h30 à 10h30 ;

Église de Mellac le mardi de 11h à 11h30 ;

Église de Locunolé le mercredi de 20H à 20H45.

Eglise de Clohars le mercredi et le samedi de 9h à 10h ;

Église de Pont-Aven : le mercredi à 18h ;

Église de Bannalec le jeudi de 18h30 à 19h

Eglise de Riec le jeudi de 9H30 à 10H00 après la messe de 9H00 ;

Église-abbatiale Ste Croix de Quimperlé : le vendredi après la messe de 9h30, et jusqu'à 18h ;

Eglise du Trevoux : le vendredi de 18h à 18h30

Groupe de prière « l'eau vive » (Renouveau charismatique) chaque lundi à 18H30, au Presbytère de Quimperlé

PRIÈRE DES MÈRES :

- le lundi à 9h00 à la salle paroissiale de Quimperlé ;
- Le lundi à 10h00 à l'accueil paroissial de Riec-sur-Bélon ; à la chapelle de Trémorvézen (Névez) ; et à la chapelle de Trémalo (Pont-Aven) ;
- le lundi à 10H30 à l'église de Clohars.
- le lundi à 10h45, à la maison paroissiale 3 bis, rue St Lucas, à Bannalec



Permanences de confession Confession possible après chaque messe dominicale ou de semaine, sans rendez-vous, en particulier le jeudi après la messe de 9H00 à Riec (pendant l'Adoration).

**Vivez le mois de Marie « un temps de prière autour de Marie »
dans les chapelles de Riec :**

- Chapelle de Tremor : jeudi 28 mai à 18h
- Chapelle Ste Marguerite : mardi 19 à 18h
- Église St Pierre : mercredi 13 mai à 11h
- Chapelle Notre Dame de Trebellec : les vendredi 1/8/15/22/29 mai à 18h
- Chapelle de St léger : mardi 12 mai à 18h
- Chapelle saint Gilles mardi 26 mai à 18h

Dans les chapelles de Pont-Aven

le 5 mai à 19 h à la chapelle de Saint André,
le 12 à 19h à la chapelle de kergazuel,
le 19 à 19h la chapelle de kergornet et le 26 à
la chapelle de Trémalo."

Dans les chapelles du Trévoux

Tous les mardis du mois de Mai à 18h

Pourquoi le mois de mai est-il associé à Marie ?



Il est difficile de dire précisément pourquoi le mois de mai est associé à la Vierge Marie. Le mois de mai ne comporte pas traditionnellement une grande fête mariale comme les mois d'août ou de décembre. Ce n'est que depuis la réforme liturgique de 1969 que la Visitation est fêtée le 31 mai. Il ne faut donc pas aller rechercher une explication du côté du cycle liturgique mais plutôt du côté du cycle des saisons. En Europe, le mois de mai c'est le mois des fleurs, le mois où le printemps se manifeste dans toute sa vitalité.

Ainsi dès le 13ème siècle, le roi de Castille Alphonse X le Sage (1221-1284) avait associé dans un de ses poèmes la beauté de Marie à celle du mois de mai. Au 14ème siècle le frère dominicain Henri Suso (1295-1366) avait pris l'habitude le premier mai d'orner les statues de Marie de couronnes de fleurs. Il y a donc très probablement un lien entre la beauté de la flore qui se déploie au mois de mai et notre Mère du ciel, la belle Dame, comme on l'appelle ici à Pontmain.

À quand remonte la coutume du mois de Marie ?

C'est à Rome, à la fin du 16ème siècle, qu'est née la coutume de consacrer les 31 jours du mois de mai à une prière mariale renforcée. Saint Philippe Néri (1515-1595) par exemple rassemblait les enfants autour de l'autel de la Sainte Vierge dans la Chiesa Nuova. Ils leur demandaient d'offrir à la Mère de Dieu des fleurs du printemps, symboles des vertus chrétiennes qui devaient aussi éclore dans leur vie chrétienne. Le mois de Marie est donc depuis le début, non seulement un bel acte de piété envers la Vierge Marie mais aussi un engagement à se sanctifier jour après jour.

Au 17ème siècle et au 18ème, les Jésuites ont beaucoup œuvré pour diffuser cette dévotion dans toute l'Italie. Ils recommandaient que, la veille du 1er mai, dans chaque maison, on dresse un autel à Marie, décoré de fleurs et de lumière. La famille était invitée à se réunir pour prier en l'honneur de la Sainte Vierge et à tirer au sort un billet indiquant la vertu à mettre en application le lendemain.

Cependant c'est en approuvant cette dévotion en 1815 que le pape Pie VII (1742-1823) va permettre sa très grande diffusion dans toute l'Eglise. Le mois de Marie sera célébré dans les paroisses et dans les familles.



Le secours catholique de riec organise à la salle paroissiale sa grande braderie de printemps le dimanche 3 mai: café gâteaux jeux d'été, plants, livres et vêtements .de 10h à 17h30